



Plan d'action

Les syndicats SIT, SSP, SPG et la commission du personnel négocient actuellement un plan d'action qui comprend 6 axes de réflexion:

- Les élections à la commission du personnel: le calendrier est arrêté, le processus se déroule normalement.
- Une enquête sur la charge de travail des éducatrices et éducateurs qui viendra compléter celle qui a été menée sur la charge de travail des enseignant-e-s spécialisé-e-s.
- Une discussion sur l'ouverture harmonisée des institutions. En cas de non accord, la conseillère d'Etat tranchera.
- Cinq cahiers des charges à rédiger, finaliser et faire avaliser par la commission paritaire du statut: enseignant-e spécialisé-e, responsable pédagogique dans un CMP, responsable pédagogique de regroupement de classes spécialisées, maître-sse d'atelier en EFP et éducatrice/éducateur social-e de l'enseignement spécialisé.
- Une réforme de l'accompagnement des nouveaux/nouvelles collaborateurs/trices à l'OMP et de la formation continue
- Un accord sur les modalités d'organisation de la rentrée 2014, accord à renouveler chaque année.

Educateurs dans les regroupements de classes spécialisées

Il est question d'attribuer des forces d'éducateur dans les regroupements de classes spécialisées. C'est une bonne idée, mais cela ne doit pas se faire au détriment du temps d'enseignement. Qu'est-ce ce qui prime dans la réflexion: le bien des élèves ou l'organisation de l'OMP ? Quelle réflexion mener sur la manière de combler les 4 périodes supplémentaires du mercredi matin, qui pourraient être prises en charge par des éducateurs/trices ? Comment aménager une prise en charge pédagogique qui réponde aux besoins des élèves ?

Mise en place du mercredi matin

Un groupe s'est mis en place sur la base d'un appel de la DGOMP à tous les volontaires, sans que les partenaires sociaux en soient avertis. Difficile d'avancer dans ces conditions. Ce groupe existe et doit rendre rapport prochainement. Ce rapport sera discuté en séance avec la secrétaire générale.

Responsables pédagogiques des regroupements (RCS)

Madame Emery Torracinta revient sur des décisions prises par son prédécesseur, par exemple sur les DOP, elle souhaite revenir à la situation d'avant avec les inspecteurs (à confirmer). Concernant la position de la SPG, nous faisons le constat que le bilan de la phase pilote n'a pas été effectué. Le groupe de suivi n'a pas été mis en place malgré les promesses de la DGOMP ; le projet est resté très confidentiel, aucune information n'a été donnée aux autres RCS, quid des indemnités ? Le problème de la charge administrative reste entier. La demi-journée octroyée aux RCS qui ont testé cette organisation leur a été profitable. A noter que les relations de travail avec le/la directeur/trice d'établissement doivent encore être clarifiées ; c'est une piste de travail à exploiter en parallèle.

Stage de l'IUFE

L'articulation entre l'université et l'OMP autour des stages n'est pas claire du tout. La direction se mêle de tout et cela décourage les collègues. De plus, la direction demande aux formateurs/trices de terrain de leur donner des informations sur les stagiaires. Certains collègues sont harcelés pour prendre des stagiaires, d'autres sont empêchés de le faire pour des raisons peu claires. C'est une situation que la SPG va mettre en discussion au sein du groupe de coordination DIP - IUFE.

Séance avec la DGOMP

La prochaine séance avec la DGOMP aura lieu le 10 février. Les règles du jeu changent, la SPG rencontrera la DGOMP avec les représentants des deux autres syndicats concernés à savoir le SIT et le SSP. A l'ordre du jour : la situation dans les EFP qui continuent de demander un groupe de travail à part. En plus de cela, nous avons toujours des points non traités précédemment à l'ordre du jour, notamment :

- la question du mercredi matin,
- le groupe de suivi des responsables pédagogiques des regroupements,
- les entretiens d'engagement,
- la disparition des séances de regroupement,
- la formation initiale et la spécialisation,
- les déplacements de personnel, etc. A reprendre!

Dates à retenir :

- jeudi 6 février 2014, assemblée générale du personnel,
- lundi 10 février 2014, rencontre SPG-SIT-SSP-DGOMP,
- jeudi 18 mars 2014, commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés